

4459

# COLLOQUE SUR LES DEPENSES RECURRENTES AU SAHEL

OUAGADOUGOU, HAUTE VOLTA

11-15 JANVIER 1982

## LES PAYS DU SAHEL : QUELQUES QUESTIONS MACROECONOMIQUES

Oumar B. Makalou  
Directeur adjoint  
Département Afrique  
Fonds Monétaire International

*A la quatrième Conférence du Club du Sahel, tenue en novembre 1980, les Secrétariats du CILSS et du Club ont présenté aux participants un rapport intitulé "Les dépenses récurrentes des programmes de développement des pays du Sahel".*

*Ce rapport a donné lieu à un premier échange de vues entre les participants qui ont demandé aux Secrétariats du CILSS et du Club d'organiser un Colloque consacré à l'examen de la suite à donner à ce rapport, en particulier la mise en œuvre des recommandations. Afin de faciliter les travaux du Colloque, des documents supplémentaires seront distribués au fur et à mesure de leur parution. Tous ces documents ont la même couverture. Ceux-ci n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs. Les participants au Colloque sont priés de bien vouloir apporter ces documents.*

CLUB DU SAHEL/OCDE  
2 RUE ANDRE PASCAL/75775 PARIS CEDEX 16/FRANCE

CILSS  
BP 7049/OUAGADOUGOU/HAUTE VOLTA

SAHEL D(81)155

Novembre 1981

LES PAYS DU SAHEL :

QUELQUES QUESTIONS MACROECONOMIQUES

Oumar B. Makalou  
Directeur adjoint  
Département Afrique  
Fonds Monétaire International

---

Conférence au Colloque du Club du Sahel et du CILSS sur les dépenses récurrentes, Ouagadougou, Haute-Volta, Janvier 1982.

1. Introduction

C'est pour moi un grand plaisir de participer, au nom du FMI, à ce séminaire sur les pays du Sahel. Comme vous le savez, le FMI s'intéresse depuis longtemps aux échanges de vues sur ces pays et, en tant que membre des services du Fonds, je les ai suivis de très près. Je me félicite donc de cette occasion de discuter des problèmes économiques qui se posent aux pays du Sahel.

Ce séminaire a lieu à un stade critique de l'évolution économique des pays du Sahel, au moment où ils s'engagent dans les années quatre-vingt après avoir connu une période difficile pendant la précédente décennie. Durant les années soixante-dix, les pays du Sahel ont dû faire face à un certain nombre de facteurs exogènes qui ont perturbé leurs efforts de croissance. Rappelons les conséquences dramatiques de la sécheresse du début des années soixante-dix. En outre, le ralentissement de l'activité économique dans les pays industrialisés a eu une incidence sur la demande d'un certain nombre de produits primaires provenant des pays du Sahel qui, venant s'ajouter aux pressions inflationnistes dans les pays industrialisés et à la hausse des prix du pétrole, a contribué aux variations défavorables des termes de l'échange des pays du Sahel. Tandis que les autorités essayaient de faire face à ces problèmes, tout en continuant à promouvoir la croissance économique, les déséquilibres financiers intérieurs et extérieurs s'aggravaient.

En conséquence, durant la décennie soixante-dix, les pays du Sahel ont souffert de faibles taux de croissance économique, de taux d'inflation élevés et de déficits extérieurs importants. Au moment où nous entrons dans la décennie des années quatre-vingt, les pays du Sahel se heurtent à

de difficiles problèmes d'ajustement, l'objectif primordial étant de parvenir à des taux de croissance économique soutenables dans une situation financière stable. La question des coûts renouvelables, qui fait l'objet de cette réunion, est l'un des aspects de ce problème général puisque c'est, en partie, grâce aux moyens de développer et de maintenir la capacité de production de ces économies que la rentabilité de l'effort d'investissement peut être maximisée; sans stabilité financière, les moyens de faire face aux coûts renouvelables de l'équipement fixe peuvent être compromis.

Dans ce contexte, je diviserai mon exposé en trois grandes parties. Premièrement, je parlerai de certaines des caractéristiques des économies du Sahel. Deuxièmement, je retracerai l'évolution de ces économies pendant la période allant de 1975 à 1980, sur le plan des grandes variables macroéconomiques et des politiques financières poursuivies. Dans la troisième et dernière partie, j'indiquerai les principales questions d'ordre macroéconomique auxquelles les pays du Sahel devront s'attaquer pendant la présente décennie. Dans cet exposé, je ne parlerai pas du rôle du Fonds dans les pays du Sahel, étant donné que la question générale de l'ajustement dans le cadre des programmes du Fonds sera traitée ensuite par mon collègue, M. Saleh Nsouli. Je ne m'attarderai pas non plus sur la question particulière des coûts renouvelables, étant donné qu'un autre de mes collègues, M. Peter Heller, en parlera au cours d'une autre séance.

## 2. Les économies du Sahel

Les économies du Sahel, tout en étant différentes à plusieurs égards, ont en commun un certain nombre de caractéristiques. Je commencerai

par citer quelques-unes des différences. Premièrement, les économies du Sahel diffèrent beaucoup entre elles du point de vue démographique. Avec 311.000 habitants, le Cap-Vert a la population la plus faible. Il est suivi par la Gambie qui compte environ 620.000 habitants et la Mauritanie, avec environ 1.500.000 habitants (Tableau 1). La population de chacun des autres pays, la Haute-Volta, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Tchad, se situe entre 4,5 et 7 millions d'habitants environ.

Deuxièmement, la superficie de ces pays diffère considérablement, entre le Cap-Vert, qui couvre quelque 1.550 kilomètres carrés, la Gambie 10.300, le Sénégal 196.000 et la Haute-Volta 274.000 kilomètres carrés. En revanche, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad ont tous à peu près la même superficie, qui va de 1.100.000 à 1.300.000 kilomètres carrés. Troisièmement, la répartition de la population et les différences de superficie de ces pays sont telles que la densité de population est très variable d'un pays à l'autre. Le Cap-Vert a la densité la plus forte, avec près de 200 habitants au kilomètre carré, la Gambie en a 60, la Haute-Volta 29 et le Sénégal 22. Quant au Mali, sa densité est de 5,4 habitants au kilomètre carré, celle du Niger de 4,5 et celle du Tchad de 3,5. Quatrièmement, les pays du Sahel, tout en étant généralement des pays à faible revenu, peuvent être classés en deux catégories. Le revenu par habitant du Cap-Vert, de la Haute-Volta du Mali et du Tchad se situe entre 145 et 170 DTS environ, soit respectivement environ 42.000 et 49.000 FCFA, par an. En Gambie, en Mauritanie, au Niger et au Sénégal, le revenu par habitant atteint à peu près le double, et va d'environ 320 à 360 DTS, soit respectivement 92.000 et 104.000 FCFA environ. D'après cet indicateur, on peut donc voir que les pays du Sahel

se répartissent en deux groupes qui se trouvent à des stades de développement économique considérablement différents.

Néanmoins, les pays du Sahel partagent un certain nombre de caractéristiques. Tout d'abord, ce sont des économies à prédominance agricole. Dans la plupart des pays, 70 à 80 % environ de la population sont employés par le secteur agricole, tandis que près d'un tiers de la valeur ajoutée du PIB provient directement de ce secteur. Le secteur manufacturier ainsi que les secteurs du commerce et des transports dépendent étroitement de l'activité dans le secteur agricole et, en conséquence, la situation économique générale de la plupart de ces pays est très sensible aux conditions météorologiques. Deuxièmement, du fait, en partie, de la structure de la production, les exportations des pays du Sahel portent essentiellement sur un ou deux produits qui sont, dans la plupart des cas, des produits agricoles ou du bétail, à l'exception du Niger où, ces dernières années, les exportations d'uranium ont beaucoup augmenté et constituent actuellement près de 80 % du total des recettes d'exportations. Troisièmement, la demande d'importations est inélastique et il y a très peu de possibilités de substitution de la production intérieure aux biens importés. Quatrièmement, tous les pays se heurtent à des contraintes financières, tant intérieures qu'extérieures. D'une manière générale, l'épargne intérieure est très faible et le besoin de financement est élevé, comme en témoigne le déficit des transactions courantes de la balance des paiements de ces pays. Ces derniers ont tendance à dépendre des dons et des prêts extérieurs et accumulent des arriérés de paiements intérieurs et extérieurs.

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive, mais elle donne une idée des différences entre les pays du Sahel et de leurs caractéristiques communes.

### 3. Evolution économique et financière (1975-80)

Dans mon introduction, j'ai indiqué certaines des principales tendances du développement économique et financier des pays du Sahel pendant la dernière décennie. Je me propose à présent d'examiner un peu plus dans le détail certains des événements importants qui sont intervenus pendant la seconde moitié des années soixante-dix. Durant cette période, l'économie mondiale a été généralement perturbée et caractérisée par d'importants déséquilibres entre pays producteurs et pays non producteurs de pétrole, un ralentissement de l'activité économique dans les pays industrialisés, des taux d'inflation élevés et des risques liés aux fluctuations des taux de change des principales monnaies en conséquence de l'adoption du flottement généralisé.

Entre 1975 et 1980, la plupart des pays du Sahel ont enregistré de faibles taux de croissance économique, qui se sont traduits par une diminution du revenu réel par habitant dans un certain nombre de pays. Le Tableau 3 donne une idée de la tendance de la croissance à cette époque. Les résultats ont été divers, mais généralement décevants. On remarque une forte diminution du PIB réel en Gambie, au Sénégal et au Tchad, pour lesquels on dispose de données. Pour le Cap-Vert, les données sur le PIB réel ne sont disponibles que pour deux années, 1978 et 1979, où un taux de croissance favorable a été enregistré, bien que pour l'ensemble de la période la croissance ait été probablement modeste. Dans le cas de la Haute-Volta, du Mali et de la Mauritanie, la croissance du

PIB réel a fluctué considérablement, avec un taux annuel moyen de 3 à 5 %. Le Niger a connu une période de croissance soutenue, attribuable en partie à l'augmentation de la production d'uranium et à l'accroissement des ressources financières qui en a résulté et a permis un niveau élevé de formation de capital. Mis à part l'environnement économique international défavorable, la croissance généralement décevante de la région du Sahel a été également due à des conditions météorologiques fluctuantes, de faibles niveaux d'épargne intérieure et aux problèmes structurels qui caractérisent ces économies.

Du fait que les pays se sont efforcés de stimuler l'activité économique, en dépit des facteurs intérieurs et extérieurs défavorables, les politiques financières appliquées ont conduit à une rapide expansion de la demande globale. Les efforts des autorités pour promouvoir la croissance économique se reflètent dans le niveau relativement élevé de formation de capital par rapport au PIB, qui représente dans la plupart des cas environ 20 à 30 % du PIB, et va jusqu'aux alentours de 70 % pour le Cap-Vert. En revanche, l'épargne intérieure a été considérablement plus faible et n'a représenté, dans un certain nombre de cas, qu'une fraction réduite des capitaux investis, tandis que dans au moins trois pays il s'est produit un phénomène de désépargne. Etant donné que la majeure partie de l'effort d'investissement a été assurée par le secteur public et que les dépenses courantes ont rapidement augmenté, les pressions s'exerçant sur la situation budgétaire ont été considérables. Le Tableau 8 donne certains indicateurs qui montrent que pendant cette période tous les pays ont enregistré des déficits au titre des opérations de l'Etat. Si, dans certains cas, ces déficits ont été relativement faibles,

dans d'autres, ils ont atteint jusqu'à un et deux tiers du PIB. (J'ouvre ici une parenthèse pour signaler que les chiffres peuvent être inférieurs aux déficits effectifs des opérations de l'Etat, car un certain nombre de dépenses ne sont pas incluses dans le budget de certains des pays.)

Les déficits de l'Etat ayant été en partie financés par l'emprunt aux banques intérieures, le crédit à l'Etat a rapidement augmenté pendant cette période. Du fait que le crédit aux autres secteurs a lui aussi progressé rapidement, le crédit intérieur global et la liquidité intérieure ont été en forte expansion (Tableau 11).

La croissance rapide de la demande globale, en dépit des tendances défavorables dans le secteur de la production, a exercé des pressions sur les prix intérieurs. Le Tableau 7 comporte des données sur le taux d'inflation enregistré dans ces pays. On remarquera que le taux d'inflation a été élevé pendant cette période où, dans la plupart des pays, il a fluctué entre 10 et 30 %, avec une moyenne pour la période de 10 à 20 %. Il convient peut-être de noter que le taux d'inflation enregistré peut, dans certains cas, ne pas refléter pleinement les pressions inflationnistes, étant donné que la plupart des pays ont d'importants systèmes de contrôle des prix et de subventions.

Les pressions exercées par la demande excédentaire se sont également reflétées dans l'évolution du secteur extérieur. Pendant cette période, les exportations, exprimées en pourcentage du PIB, ont généralement diminué, tandis que les importations (également par rapport au PIB) ont généralement augmenté (Tableaux 12 et 13). Les importations de pétrole, en pourcentage des importations totales, ont été elles aussi en augmentation (Tableau 14). Les fluctuations défavorables des termes

de l'échange ont également contribué à cette évolution (Tableau 18). Le déficit des transactions courantes s'est, par conséquent, aggravé pour la plupart de ces pays. En 1981, le déficit des transactions courantes du Cap-Vert a représenté à peu près deux tiers de son PIB, tandis que ceux de la Gambie, du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal se sont situés entre un quart et la moitié de leur PIB respectif. Le Tchad et le Niger ont enregistré des déficits allant de 10 à 15 % de leur PIB et la Haute-Volta un déficit d'environ 7 % seulement. Là encore, dans certains cas, en raison des contrôles des changes dans les transactions courantes internationales, ces déficits ne reflètent pas pleinement les pressions de la demande excédentaire. Les entrées nettes de capitaux ont, en partie, compensé les déficits des transactions courantes. Toutefois, étant donné qu'il s'agissait, en partie, d'emprunts extérieurs, le poids de la dette extérieure de ces pays s'est nettement alourdi (Tableau 16). Il ressort des estimations qu'en 1981 l'encours de la dette publique extérieure dépassait le PIB dans un cas et représentait entre un quart et deux tiers du PIB pour la plupart des autres pays. Le fardeau croissant de la dette s'est traduit par des ratios élevés du service de la dette qui se sont situés entre 10 et 30 % en 1981. En outre, les réserves extérieures de ces pays, exprimées en proportion des importations, ont considérablement diminué.

Ce survol rapide de la situation laisse entières un grand nombre de questions. Je voudrais en retenir quatre qui ont peut-être eu une incidence sur cette évolution. Premièrement, la plupart des pays ont continué d'appliquer des contrôles de prix généralisés et d'accorder des subventions au titre des biens de consommation essentiels. Des prix à

la production inadéquats ont eu tendance à avoir un effet préjudiciable sur les incitations financières aux producteurs, tandis que la faiblesse des prix réglementés (ainsi que les subventions) a eu tendance à encourager la consommation. Les subventions ont également constitué une charge pour le budget. Deuxièmement, les taux d'intérêt ont été maintenus à des niveaux relativement faibles, décourageant l'épargne, limitant l'intermédiation financière, exerçant un effet défavorable sur l'affection des ressources et, dans certains cas, favorisant les sorties nettes de capitaux. Troisièmement, un certain nombre de pays ont maintenu des entreprises publiques qui enregistraient des pertes et n'étaient pas exploitées efficacement. Quatrièmement, en raison des pressions sur le secteur extérieur et de l'ajustement limité du taux de change, plusieurs pays du Sahel ont appliqué des restrictions sur les transactions courantes internationales.

Somme toute, la décennie soixante-dix a été une période difficile au cours de laquelle l'évolution extérieure et les politiques financières intérieures ont, ensemble, aggravé les problèmes économiques des pays du Sahel.

#### 4. Questions macroéconomiques pour les années quatre-vingt

Au seuil de la décennie quatre-vingt, les pays du Sahel continuent d'être confrontés à de graves problèmes économiques. Malgré la rareté des ressources financières dont ils disposent, ils devront s'efforcer, tâche difficile, de parvenir à la stabilité financière afin de pouvoir réaliser un taux de croissance économique satisfaisant et soutenable. Les importants déséquilibres qui caractérisent la plupart des pays du Sahel rendent ce processus encore plus difficile. Dans cette section,

je voudrais me concentrer sur certains aspects de la politique économique que les pays du Sahel étudieront en s'efforçant d'améliorer leur situation économique. J'examinerai le processus de planification du développement, la politique de prix, le rôle des entreprises publiques, la politique des finances publiques, le rôle de la politique monétaire ainsi que des considérations concernant les politiques du secteur extérieur.

La croissance économique dépend étroitement du niveau de formation de capital intérieure, à condition que les investissements entrepris soient affectés d'une manière efficiente. A cette fin, les mesures visant à renforcer le processus de planification du développement dans les pays du Sahel pourraient contribuer à promouvoir la croissance économique. Plusieurs pays du Sahel ont déjà accompli des progrès considérables dans le développement de l'infrastructure administrative qui permet de préparer des plans de développement sérieux et de grande portée. Toutefois, un certain nombre essaient encore de le faire. Un tel appareil administratif permettrait la préparation de plans établissant un ordre de priorité, prévoyant un cadre macroéconomique cohérent avec des objectifs macro-économiques clairement définis et comportant une analyse des répercussions financières de l'exécution du plan. Les projets retenus seraient évalués dans le contexte du cadre macroéconomique mis au point. Il sera bien sûr important, comme plusieurs orateurs le souligneront dans ce séminaire, de tenir pleinement compte des coûts renouvelables des projets, qu'il s'agisse de ressources intérieures ou extérieures, qui seront nécessaires pour maximiser la productivité des investissements entrepris. Dans plusieurs pays du Sahel, l'accent a toujours été mis sur les investissements du secteur public, en partie du fait que le niveau de l'épargne

intérieure du secteur privé a été relativement faible et que d'importants projets d'infrastructure doivent être exécutés dès les premiers stades du développement économique. Lors de l'élaboration du plan de développement, il serait souhaitable d'essayer d'indiquer les projets particuliers que le secteur privé pourrait entreprendre et dans quels domaines. Plusieurs pays ont créé des banques de développement qui travaillent en étroite collaboration avec le secteur privé afin d'encourager la participation du secteur privé au processus d'investissement, et certains pays du Sahel pourraient en retirer des avantages. Il importe de s'assurer que les projets financés par la dette extérieure produisent suffisamment de recettes pour rembourser la dette progressivement, sans quoi la charge de la dette extérieure pourrait devenir impossible à gérer.

Afin d'améliorer l'affectation des ressources et de mobiliser l'épargne intérieure ainsi que d'encourager les investissements du secteur privé, il importe de suivre de près les politiques de détermination des prix. A cette fin, il pourrait être de l'intérêt d'un certain nombre de pays du Sahel qui appliquent des systèmes de contrôle des prix et de subventions très étendus de revoir l'opportunité du maintien de ces contrôles. L'objectif des contrôles des prix et des subventions est, en général, d'atténuer l'effet des pressions inflationnistes sur l'économie intérieure. Toutefois, ces politiques ont tendance à ne masquer les pressions inflationnistes que temporairement. A mesure que ces pressions s'intensifient, les marchandises vendues aux prix réglementés viennent à manquer et des marchés parallèles se développent; le consommateur qui désire obtenir ces marchandises finit donc par payer considérablement plus que le prix réglementé - ce qui va précisément à

l'encontre de l'objectif du contrôle des prix et des subventions. D'autre part, les coûts administratifs qu'entraîne l'application des contrôles imposent une charge supplémentaire au pays. Pour atténuer l'incidence des augmentations de prix sur l'économie, il serait préférable de s'attaquer aux racines mêmes des pressions inflationnistes, à savoir les déséquilibres qui existent entre la demande et l'offre.

Dans plusieurs pays du Sahel, les entreprises du secteur public jouent un rôle économique important. Là encore, la raison d'être de ces entreprises est qu'aux stades initiaux du développement, le secteur privé n'est pas en mesure d'assurer un certain nombre de fonctions économiques que les entreprises publiques peuvent assumer. Toutefois, avec le temps, un certain nombre d'entreprises publiques dans plusieurs pays ont encouru des pertes importantes qui ont été supportées directement ou indirectement par le budget de l'Etat. Dans un certain nombre de pays, une nouvelle tendance positive se fait jour. Les autorités suivent de près l'exploitation des entreprises publiques et ont décidé que ces entreprises devaient fonctionner de façon à la fois efficiente et rentable. Leur exploitation a donc été simplifiée dans plusieurs cas. Par ailleurs, là où les entreprises publiques n'ont pas été considérées comme viables, sur le plan de l'efficience, elles ont été liquidées. Certes, les entreprises publiques ne peuvent être jugées uniquement sur le plan de l'efficience, étant donné que dans un certain nombre de cas elles fournissent d'importants services sociaux. L'un des principaux éléments qu'un pays doit prendre en considération est de savoir si ces entreprises fournissent des services sociaux qui méritent d'être soutenus par des subventions de l'Etat.

Dans la plupart des pays du Sahel, le secteur public joue un rôle prépondérant dans l'économie, à la fois par le biais de ses opérations courantes et de ses opérations en capital. Dans bien des cas, les recettes ne couvrent pas totalement les dépenses et l'on a recours dans une large mesure à l'emprunt intérieur et extérieur pour financer le déficit budgétaire. Ces déficits ont tendance à exercer de fortes pressions inflationnistes. La stabilité financière ne peut, bien sûr, être établie tant que l'incidence expansionniste excessive des politiques budgétaires n'est pas maîtrisée. Sur le plan des recettes, les autorités devront étudier la possibilité de réviser la structure fiscale intérieure de façon à élargir la base des recettes intérieures et accroître l'élasticité du système fiscal. Une amélioration des procédures de recouvrement des impôts peut aussi accroître considérablement les recettes fiscales de l'Etat. En matière de dépenses, il sera nécessaire de réévaluer avec soin les priorités. Dans de nombreux cas, l'accroissement des dépenses courantes peut être limité par l'institution de contrôles rigoureux des dépenses administratives, la réduction des nouveaux emplois dans la fonction publique, des ajustements de salaires modérés et un ralentissement de l'expansion des dépenses administratives réelles. Les dépenses en capital devront être évaluées en fonction des ressources disponibles et exécutées dans le cadre macroéconomique du plan de développement.

Dans un grand nombre de pays du Sahel, la politique monétaire dépend étroitement de l'évolution budgétaire. L'expansion du crédit intérieur est généralement fonction du volume de crédit utilisé par l'Etat pour financer le déficit budgétaire. La marge de manœuvre dont disposent les autorités monétaires dans la conduite de leur politique se limite

généralement au crédit fourni aux autres secteurs en dehors de l'Etat de façon à annuler en partie l'incidence de l'expansion du crédit à l'Etat. Ainsi, l'Etat a tendance à réduire l'accès des autres secteurs économiques au crédit. Il en résulte que les autres secteurs ne peuvent obtenir le crédit nécessaire à l'exercice de leurs activités. Une politique budgétaire plus restrictive pendant les années quatre-vingt permettrait aux autorités monétaires d'appliquer une politique de crédit plus flexible à l'égard des autres secteurs.

Dans le contexte de la politique monétaire, la structure des taux d'intérêt joue un rôle important dans l'affectation des ressources intérieures, le processus d'intermédiation financière, la promotion de l'épargne intérieure et le niveau des investissements. Dans un grand nombre de pays du Sahel, la tendance a été d'appliquer une politique de faibles taux d'intérêt. Cette politique a eu un effet défavorable sur l'économie car elle s'est généralement traduite par une mauvaise affectation des ressources et une réduction de l'intermédiation financière. En outre, étant donné les taux d'intérêt élevés pratiqués dans le monde, cette politique a peut-être suscité dans certains cas des sorties de capitaux et empêché les pays d'attirer des capitaux du secteur privé de l'étranger - encore qu'il soit admis que les mouvements de capitaux privés ne dépendent pas seulement des taux d'intérêt. Dans la décennie à venir, il pourrait être souhaitable que les pays du Sahel réexaminent leurs politiques de taux d'intérêt afin de déterminer la structure du taux d'intérêt la plus appropriée et la plus flexible pour leurs économies.

En ce qui concerne la politique du secteur extérieur, il y a deux grandes questions à résoudre : la politique du taux de change et les restrictions sur les transactions courantes internationales. Je parlerai tout d'abord des restrictions sur les transactions courantes internationales. Ces restrictions sont nécessaires en raison des déséquilibres qui caractérisent l'économie étant donné qu'au taux de change en vigueur la suppression de ces restrictions entraînerait une pénurie de devises dans le pays et, par conséquent, des pressions sur le taux de change. Les restrictions sont donc symptomatiques du besoin d'ajustement. Le taux de change est l'un des facteurs importants qui peuvent aider au processus d'ajustement. Un taux de change inadéquat engendre des distorsions de prix qui ont un effet négatif sur le rapport consommation/investissement ainsi que sur le rapport importations/exportations, et ont tendance à réduire la rentabilité des activités d'exportations et de remplacement des importations dans le pays. Ces facteurs ont un effet nuisible sur la croissance économique. Le maintien d'un taux de change surévalué doit donc être réétudié attentivement. S'il est déterminé qu'une action est nécessaire, cette action devra être soutenue par des politiques financières et économiques qui lui permettront de contribuer au processus d'ajustement.

Mis à part la question du niveau du taux de change, il y a celle du régime des taux de change qui déterminera les variations du taux de change dans le temps. Dans les circonstances internationales actuelles où les taux de change des principaux pays industrialisés flottent, un pays peut adopter différents régimes de taux de change. Il peut soit déterminer le taux de change de sa monnaie par référence à celle d'un

autre pays, soit essayer de stabiliser son taux de change effectif, soit laisser sa monnaie flotter indépendamment. Dans la plupart des pays du Sahel, l'importance des économies ainsi que le stade de développement de leurs marchés financiers ne permettent pas de laisser flotter les monnaies. En revanche, pour un pays du Sahel, établir son taux de change en fonction de la monnaie d'un autre pays signifierait que la monnaie du pays du Sahel concerné varierait en fonction de l'évolution dans l'autre pays en question. Pour les pays qui ont des relations commerciales essentiellement avec un grand pays, la détermination de leur taux de change par rapport à la monnaie de ce pays peut contribuer à stabiliser leur taux de change effectif. Toutefois, lorsque cela n'est pas le cas, le taux de change effectif peut être stabilisé en déterminant la valeur de la monnaie du pays par rapport à un panier qui reflète l'importance de ses transactions internationales avec d'autres pays. Si, dans certains cas, l'établissement d'un tel panier peut se révéler compliqué sur le plan administratif, de récentes études des services du Fonds montrent que, pour la plupart des pays en développement, le taux de change pondéré des importations peut être stabilisé en déterminant la valeur de la monnaie par rapport au DTS, qui est, lui-même, un panier de monnaies reflétant l'importance de certaines principales monnaies dans l'économie mondiale. L'avantage qu'il y a à retenir le taux de change effectif est que l'incidence sur l'économie nationale des fluctuations des taux de change sur les marchés internationaux s'atténuerait avec le temps et que les variations du taux de change du pays vis-à-vis des autres pays reflèteront plus exactement l'évolution fondamentale de l'économie.

Comme on peut le voir d'après ce qui précède, la tâche de l'ajustement à laquelle les pays du Sahel doivent s'attaquer n'est pas facile. Cette tâche est rendue encore plus difficile par l'environnement international généralement sombre. Néanmoins, le bien-être à long terme des pays du Sahel dépend de la réussite de l'ajustement au cours de la présente décennie.

Pays du Sahel - Quelques indicateurs économiques, 1975-81 1/

1. Population (1980)

Cap-Vert	310.800
Tchad	4,5 millions
Gambie	620.000
Mali	6,9 millions
Mauritanie	1,5 millions
Niger	5,4 millions
Sénégal	5,7 millions
Haute-Volta	6,1 millions

2. Revenu par habitant  
(en 1980)

	<u>DTS</u>	<u>FCFA</u>
Cap-Vert	149	42.911
Tchad	170	48.958
Gambie	316	91.005
Mali	145	41.759
Mauritanie	351	101.084
Niger	357	102.812
Sénégal	348	100.221
Haute-Volta	170	48.958

---

1/ Les données figurant dans ces tableaux comprennent des estimations et des projections et peuvent donc comporter une marge d'erreur importante.

Pays du Sahel - Quelques indicateurs économiques, 1975-81 1/ (suite)

3. Croissance du PIB nominal	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Cap-Vert				20,0	18,5		
Tchad	24,6	8,6	10,8	16,3	-4,0	0,8	18,4
Gambie	15,5	21,9	27,8	1,5	12,3	-1,6	12,0
Mali	37,4	25,9	19,7	5,7	19,7	6,9	7,1
Mauritanie	23,6	17,0	3,7	-0,4	11,6	14,8	12,0
Niger	...	34,8	21,6	22,2	23,1	16,8	9,9
Sénégal	20,1	12,3	4,5	-1,9	17,5	-0,5	9,0
Haute-Volta	11,1	14,6	21,8	10,1	16,1	16,3	15,2

4. Croissance du PIB réel	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Cap-Vert				5,9	10,9		
Tchad	7,8	5,0	1,5	3,6	-20,0	-10,0	3,0
Gambie	-4,3	0,9	-13,2	-1,1	0,9	-1,0	2,0
Mali	13,5	13,6	11,0	-1,4	10,9	-1,2	-0,7
Mauritanie	10,1	6,7	-0,4	-7,5	4,3	1,3	4,0
Niger	...	...	3,5	8,1	12,0	5,3	3,7
Sénégal	7,9	7,3	1,3	-7,7	12,4	-7,6	-5,2
Haute-Volta	7,7	3,8	-2,6	2,3	1,4	2,7	2,0

Pays du Sahel - Quelques indicateurs économiques, 1975-81 (suite)

5. Formation brute de capital fixe/  
PIB nominal

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Cap-Vert	8,0	8,8	62,9	56,2	75,8		
Tchad	—	—	—	—	—	—	—
Gambie	10,9	14,1	13,9	30,3	20,2	36,2	24,5
Mali	13,6	15,6	18,5	30,3	23,6	22,0	22,5
Mauritanie	34,1	44,6	39,2	19,5	15,6	28,2	41,4
Niger	20,6	24,2	25,0	28,0	28,0	28,1	25,7
Sénégal	13,9	15,1	16,2	17,1	17,3	17,0	16,8
Haute-Volta	23,3	22,0	22,0	21,8	20,8	20,3	20,0

6. Epargne intérieure  
brute/PIB nominal

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Cap-Vert	37,3	46,0	31,2				
Tchad	—	—	—	—	—	—	—
Gambie	-1,6	8,0	0,1	-1,0	-6,4	-4,0	
Mali	-9,1	4,6	11,5	9,9	4,7	2,7	1,3
Mauritanie	18,9	13,5	8,0	-4,3	-6,5	9,4	8,7
Niger	6,5	14,9	13,9	11,4	16,3	16,3	13,3
Sénégal	12,5	10,6	9,9	2,6	2,4	-5,0	-6,8
Haute-Volta	-3,9	-0,1	-7,9	-5,9	-8,5	-8,5	-9,3

Pays du Sahel - Quelques indicateurs économiques, 1975-81 (suite)

7. Taux d'inflation

(indice des prix  
à la consommation)

	<u>1975</u>	<u>1976</u>	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
Cap-Vert	40,9	7,8	11,2	13,3	6,9		
Tchad	15,3	3,4	9,3	12,2	20,0	12,0	15,0
Gambie	25,9	17,1	12,3	8,8	6,1	6,8	9,0
Mali	9,0	8,1	21,9	30,3	-0,1	20,2	6,9 <u>1/</u>
Mauritanie	11,8	14,5	10,3	7,1	11,4	10,0	10,0
Niger	...	23,5	23,3	10,0	7,3	10,3	17,0
Sénégal	31,6	1,1	11,3	3,5	9,6	8,7	13,0
Haute-Volta	18,8	-8,4	30,0	8,2	15,0	12,2	12,0

8. Déficit consolidé  
de l'Etat/  
PIB nominal

	<u>1975</u>	<u>1976</u>	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
Cap-Vert			67,7	48,0	66,3	...	...
Tchad	1,4	2,8	1,8	2,3	3,6	0,8	2,7
Gambie	3,1	10,3	7,5	9,9	7,2	8,7	9,8
Mali <u>2/</u>	12,6	10,3	9,4	9,4	15,5	15,6	15,7
Mauritanie <u>2/</u>	15,1	45,0	34,0	35,6	28,5	25,7	22,4
Niger	...	...	1,9	3,2	1,7	5,2	5,6
Sénégal	0,9	4,0	-2,2	1,3	...	1,1	3,8
Haute-Volta	3,1	0,5	5,9	5,0	9,0	4,8	5,9

1/ Données alimentaires de base; indice composite pondéré (1/4 marché contrôlé; 3/4 marché libre).

2/ Y compris les investissements publics directement financés par des ressources extérieures.

Pays du Sahel - Quelques indicateurs économiques, 1975-81 (suite)

9. Croissance du crédit

<u>intérieur net</u>	<u>1975</u>	<u>1976</u>	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
Cap-Vert	39,3	-46,7	14,2	135,7	39,0		
Tchad	36,6	-4,6	19,9	23,9	40,0		
Gambie	18,2	60,0	86,0	56,6	51,9	39,2	22,4
Mali	31,2	16,8	4,3	18,5	12,1	6,2	11,2
Mauritanie	144,9	28,2	49,1	4,7	5,7	18,2	22,2
Niger 1/	23,4	-4,7	—	149,5	35,7	42,7	27,5
Sénégal	20,0	25,9	18,8	31,1	21,1	16,5	22,7
Haute-Volta	172,3	52,7	49,3	35,5	9,2	2,0	15,0

9a. Croissance du crédit

<u>net à l'Etat</u>	<u>1975</u>	<u>1976</u>	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
Cap-Vert	-15,3	-853,2	-25,6	103,1	1.773,7		
Tchad	-1,8	32,1	14,4	—	45,0	...	...
Gambie	37,8	-29,1	162,2	55,4	60,3	5,0	24,9
Mali	12,5	20,0	33,0	11,9	9,4	4,2	10,1
Mauritanie	32,0	64,2	262,9	-24,5	67,2	89,7	98,3
Niger 1/	-60,7	-6,7	-33,3	27,4	-52,1	58,6	58,7
Sénégal	90,0	637,0	19,0	-4,0	64,4	52,7	122,2
Haute-Volta	47,0	-41,3	-11,2	57,5	30,3	-73,9	137,5

1/ Les données pour 1975-76 sont tirées de SFI.

Pays du Sahel - Quelques indicateurs économiques, 1975-81 (suite)

9b. Croissance du crédit  
au secteur privé

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Cap-Vert	15,4	26,4	-1,5	65,1	29,8		
Tchad	51,4	-13,8	21,9	32,2	40,0	...	...
Gambie	-35,4	223,6	24,6	65,4	33,7	25,5	32,2
Mali	46,6	20,0	-12,8	24,4	14,4	7,7	13,1
Mauritanie	88,1	17,4	18,1	9,8	2,1	11,4	10,0
Niger 1/	26,5	...	14,7	65,7	39,3	18,4	20,2
Sénégal	19,3	15,0	18,8	35,1	17,6	13,7	12,2
Haute-Volta	40,3	49,3	43,1	24,8	...	14,0	4,5

10. Variations des avoirs  
extérieurs nets  
(en millions de DTS)

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Cap-Vert	3,9	14,7	10,1	-2,0	4,5	...	...
Tchad	-18,7	18,6	-4,1	-28,7	-26,6	-20,4	-19,4
Gambie	13,5	-4,6	-1,5	-14,8	-16,3	-11,5	-11,4
Mali	-46,1	-16,7	9,9	-10,5	-8,3	-7,4	-13,1
Mauritanie	-25,0	9,0	-45,0	-7,0	14,0	-7,0	-18,0
Niger 1/	14,5	56,2	...	1,7	-0,5	-0,4	-4,8
Sénégal	-16,6	2,2	-8,2	-71,8	-89,9	-73,1	-157,0
Haute-Volta	-5,3	-9,2	-8,0	-28,0	13,8	5,1	-1,5

1/ Les données pour 1975-76 sont tirées de SFI.

Pays du Sahel - Quelques indicateurs économiques, 1975-81 (suite)

11. <u>Croissance de la monnaie et de la quasi-monnaie</u>	<u>1975</u>	<u>1976</u>	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
Cap-Vert	30,5	29,8	40,1	16,5	17,8	17,4	
Tchad	10,6	25,1	13,8	24,0	20,0	...	...
Gambie	42,8	32,1	22,6	17,2	-2,0	-0,2	19,2
Mali	18,4	15,4	23,0	25,3	14,9	5,6	10,9
Mauritanie	28,2	19,5	5,1	2,0	13,8	20,5	21,8
Niger	9,7	31,1	28,8	44,1	19,4	20,4	19,2
Sénégal	11,4	32,0	15,2	21,3	6,3	10,3	9,7
Haute-Volta	38,1	30,0	12,7	19,3	8,9	14,9	10,0
12. <u>Exportations/PIB nominal</u>	<u>1975</u>	<u>1976</u>	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
Cap-Vert			2,8	5,6	6,9		
Tchad	8,3	14,8	14,1	8,2	7,3	5,3	5,4
Gambie	26,9	18,0	37,3	32,2	31,9	33,4	25,0
Mali	11,3	13,2	15,0	11,6	12,1	15,7	13,5
Mauritanie	35,0	34,0	31,1	23,6	24,6	29,8	26,9
Niger 1/	19,0	17,0	15,5	19,6	23,7	22,7	20,3
Sénégal	24,4	27,3	34,8	22,6	23,9	21,5	20,6
Haute-Volta	12,9	13,6	12,1	11,4	10,4	10,3	10,6

1/ Les données relatives aux exportations et au PIB pour 1975/76 ne proviennent pas de la même série que pour 1977 à 1981.

Pays du Sahel - Quelques indicateurs économiques, 1975-81 (suite)

13. <u>Importations/PIB nominal</u>	<u>1975</u>	<u>1976</u>	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
Cap-Vert			97,0	107,8	118,5		
Tchad	17,2	17,0	18,8	17,8	10,1	8,8	10,1
Gambie	51,1	55,4	47,7	57,7	54,9	73,1	63,7
Mali	27,8	21,6	14,2	21,8	21,7	25,0	27,1
Mauritanie	50,7	59,3	63,0	55,9	54,8	51,2	62,7
Niger <u>1/</u>	25,9	21,9	24,2	34,0	33,4	32,6	29,7
Sénégal	30,6	35,1	40,2	38,5	40,5	40,5	42,6
Haute-Volta	37,9	32,4	28,0	27,1	25,8	23,6	23,5

1/ Les données pour 1975-76 ne proviennent pas de la même série que pour les années suivantes.

14. <u>Importations de pétrole/ importations totales</u>	<u>1975</u>	<u>1976</u>	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
Cap-Vert	6,9	9,9	8,7	5,0			
Tchad	13,2	...	9,2	...	...	...	...
Gambie	8,8	6,4	6,7	9,3	9,4	9,0	10,5
Mali	11,4	14,2	17,9	15,3	15,9	18,5	19,0
Mauritanie	10,2	4,5	2,9	7,2	12,4	12,4	12,0
Niger	9,9	12,0	10,3	7,4	8,6	9,6	11,6
Sénégal	11,9	12,3	12,5	13,4	13,3	20,0	23,0
Haute-Volta	6,2	5,9	6,9	6,6	9,5	13,9	16,7

Pays du Sahel - Quelques indicateurs économiques, 1975-81 (suite)

15. Déficit des transactions courantes/PIB nominal	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Cap-Vert			47,6	57,3	60,8		
Tchad	16,1	11,1	16,0	20,0	11,4	8,6	9,9
Gambie	10,4	17,5	5,2	26,7	23,8	38,7	40,4
Mali	8,3	6,3	...1/	17,4	17,0	17,2	22,3
Mauritanie 2/	23,9	43,5	48,2	42,7	36,9	33,1	45,3
Niger 3/	1,1	2,2	13,9	19,2	13,9	14,0	14,2
Sénégal	4,5	4,8	3,5	11,4	13,9	15,8	20,5
Haute-Volta	7,3	6,4	10,6	6,4	7,3	6,1	7,0

1/ Excédent 1,5 %.

2/ A l'exclusion des dons officiels.

16. Encours de la dette extérieure publique/ PIB nominal

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Cap-Vert			36,6	33,6	30,0		
Tchad	8,0	10,3	12,1	...	...	...	...
Gambie	14,1	14,6	16,4	22,4	17,8	29,4	30,6
Mali 1/	82,9	79,1	74,5	77,0	63,4	72,2	80,1
Mauritanie	46,4	76,6	92,7	113,4	102,0	105,8	127,2
Niger 2/	16,0	14,5	9,3	11,5	11,7	17,0	23,8
Sénégal	7,2	20,0	23,4	30,8	35,0	49,0	64,0
Haute-Volta	12,5	14,9	16,8	18,7	22,1	25,4	30,7

1/ Y compris le compte d'opérations auprès du Trésor français.

2/ Les données pour 1975-76 ne sont pas comparables à celles des années suivantes.

Pays du Sahel - Quelques indicateurs économiques, 1975-81 (fin)

17. Service de la dette/  
exportations

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Cap-Vert						0,2	0,2
Tchad	...	5,2	...	...	...	...	...
Gambie	1,0	1,0	0,6	0,8	0,5	0,9	0,5
Mali 1/	32,8	12,1	16,0	12,1	11,2	9,8	14,7
Mauritanie 2/	15,3	13,8	17,8	17,0	28,8	17,0	15,0
Niger 3/	16,9	15,4	4,7	3,5	2,8	7,1	9,7
Sénégal	6,1	6,0	6,3	14,5	15,0	23,1	29,0
Haute-Volta	7,3	5,9	5,0	5,5	5,4	7,6	9,9

1/ Années de base différentes.

2/ En pourcentage des importations de biens et de services non facteurs; y compris le compte d'opérations.

3/ Les données pour 1975-76 ne sont pas comparables aux données pour les années suivantes.

18. Variation annuelle  
des termes  
de l'échange

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Cap-Vert	1,4	42,5	36,4	2,0	19,7		
Tchad	--	--	--	--	--	--	--
Gambie	-18,6	-27,4	15,7	-8,4	-4,5	-32,0	22,2
Mali 1/	-36,4	12,8	13,4	-12,3	0,2	-9,1	
Mauritanie	18,4	7,3	-15,7	-6,9	-27,9	2,6	-10,6
Niger 2/	75,7	-2,4	14,7	16,3	-6,7	-14,1	...
Sénégal	-20,2	-14,8	-1,0	6,1	-7,7	-7,5	7,9
Haute-Volta	-12,8	23,9	-2,1	-3,0	-4,1	-4,1	-0,7

1/ Années de base différentes.

2/ Les données pour 1975-76 ne sont pas comparables aux données pour les années suivantes.